

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la



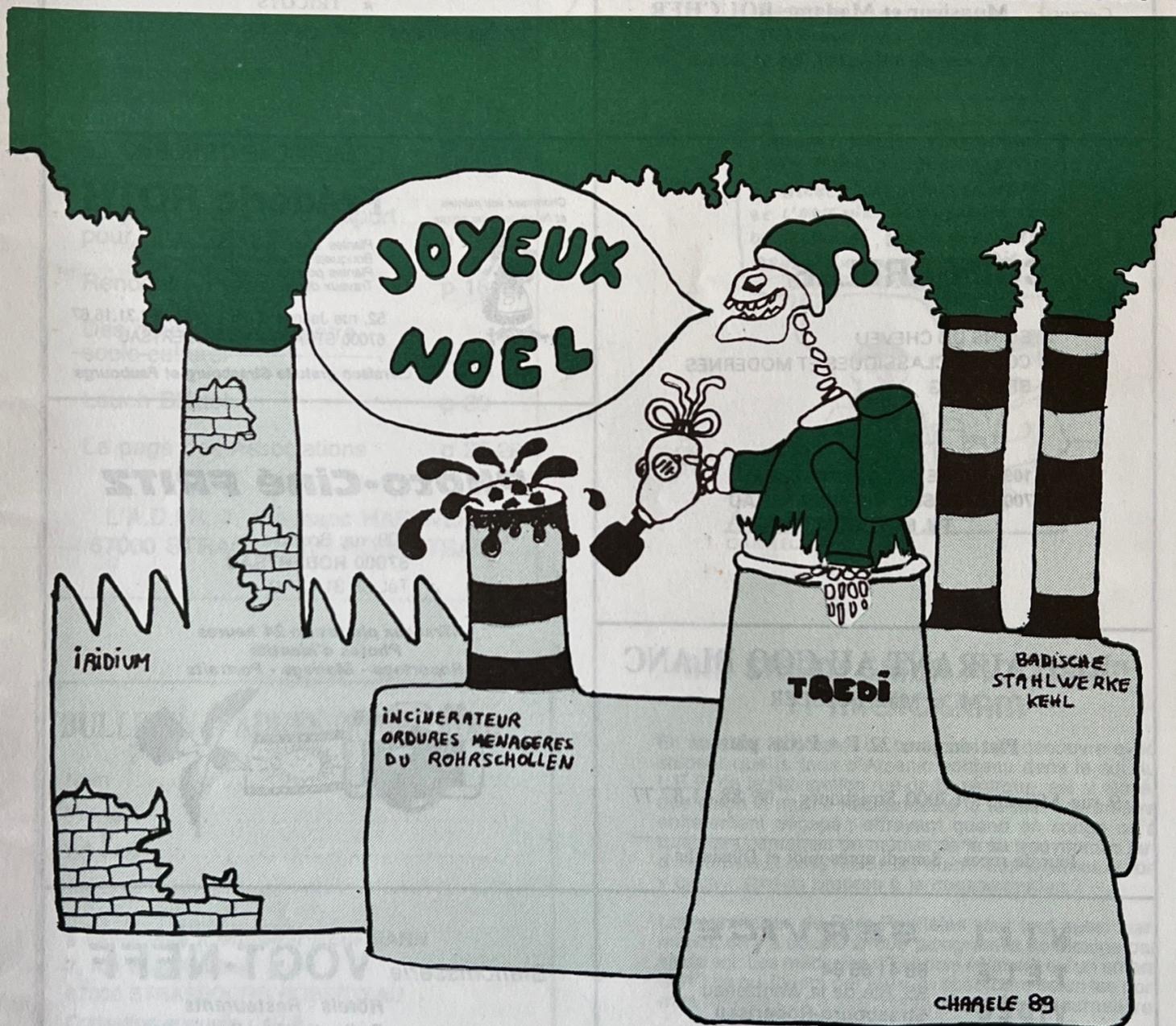
L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Association agréée par Arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Responsable de la publication et adhésions :
M. HERRMANN Edgar - 7, rue Isaac Haffner - STRASBOURG-ROBERTSAU



MÉTAUX LOURDS ET DIOXINES DANS LES SOLS DE LA ROBERTSAU



En 1989 le Père Noël n'aura pas la tâche facile à la Robertsau, les cheminées sont de plus en plus polluées et il y en a encore une de plus, celle de PRODAIR ! ...

La publication des analyses de sols effectuées dans le cadre de l'étude d'impact de l'usine d'incinération de déchets toxiques de Kehl par le Land de Bade-Wurtemberg confirme les chiffres avancés par la Bürgerinitiative et Ecopole : Les sols de la conurbation Strasbourg-Kehl sont pollués par un grand nombre de métaux lourds et de dioxines, et ce, dans des proportions souvent élevées. La Robertsau n'est pas épargnée, lire notre article dans ce numéro.

ROBERTSAUVIENS
FAITES CONFIANCE A NOS ANNONCEURS

Votre agent Renault
STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien
 Lavage - Blaxonnage - Plastifiage
 Equilibrage, etc.

Gérants: **Monsieur et Madame BOUCHER**

17, rue de l'III - Tél. 88 31 21 61

PHILDAR

72, RUE BÖCKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

Girardot Christiane

- ★ FILS A TRICOTER
- ★ COLLANTS
- ★ BAS
- ★ CHAUSSETTES
- ★ TRICOTS

Tél. 88.31.14.06

ETABLISSEMENTS HORTICOLES

Frédéric ROTH

Choisissez vos plantes
 et fleurs dans les serres



Plantes de serre et d'appartement
 Bouquets et Gerbes Mortuaires
 Plantes pour balcons et jardin
 Travaux décoratifs

52, rue Jeanne d'Arc Tél. 88.31.16.67
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Livraison gratuite Strasbourg et Faubourgs

COIFFARELLE

- SOINS DU CHEVEU
- COUPES CLASSIQUES ET MODERNES
- BRUSHING

109, ROUTE DE LA WANTZENAU
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
 Tél. 88.31.45.30

RESTAURANT AU COQ BLANC

M. et Mme FUSSLER

Plat du jour 32 F • Petits plats

9 rue Mélanie - 67000 Strasbourg - ☎ 88.41.87.77

Jour de repos : Samedi après-midi et Dimanche

HIFI SERVICE
TÉLÉ 88 41 85 84
VIDÉO 85, Rte de la Wantzenau
 Strasbourg-Robertsau

- Réparations et vente toutes marques,
- Intervention à domicile sous 24 h,
- Montages antennes

Blanchisserie VOGT-NEFF

Hôtels - Restaurants
 Collectivités - Particuliers

3, rue des Chasseurs - Tél. 88 31 10 01
 STRASBOURG-ROBERTSAU

Travaux photos en 24 heures
 Photos d'identité
 Reportage - Mariage - Portraits



- Pollution des sols p 3 à 4
- R. FÉLIX à l'honneur p 5-7
- Aménagement des Berges du Muhlwasser p 7
- Le POS de la Robertsau p 11-12 et 13
- Quelle politique de transport pour Strasbourg ? p 14-15
- Rencontre Polonaise p 18-19
- Des nouvelles du Centre socio-culturel p 20
- Lauch Blättel p 23
- La page des Associations p 25-26

L'A.D.I.R. 7, rue Isaac HAFNER
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

BULLETIN D'ADHESION A L'ADIR

Nom
 Prénom
 Adresse

à transmettre à **Monsieur HERRMANN**
 7, rue Isaac Haffner
 67000 STRASBOURG ROBERTSAU
 Cotisation annuelle : 40 F
 Membre d'honneur : 100 F et +

Signature :

"Die Stärksten Mauern sind unsichtbar"
 Proverbe ouest berlinois

10 CAROTTAGES SUR LE POIREAU

124 prélèvements (ou carottages) ont été effectués lors de l'étude d'impact ; 24 de ces carottes ont été récoltées sur le sol strasbourgeois et une dizaine l'ont été dans le quartier. Pratiquement toute la Robertsau a été couverte par les sondages et partout on a noté un cocktail toxique inquiétant. Dioxines, Furanes, Hydrocarbures, Cuivre, Mercure, Plomb, Zinc, Pyralènes, Nickel, Cobalt et Arsenic... Voilà cités pêle-mêle les différents polluants hautement toxiques découverts dans le "quartier des maraichers".



JE TROUVE QUE LES
 TERRAINS SONT DEVENUS
 BEAUCOUP TROP CHERS
 A LA ROBERTSAU.

COMMENT 60, 100.000 FRANCS
 L'ARE POUR DU PLOMB, DU ZINC
 DU NICKEL, DU CUIVRE, DU COBALT
 DE L'ARSENIC, DES HYDROCARBURES
 DES DIOXINES, DES FURANES ET DES
 BENZOFLUORANTHÈNES, MAIS
 C'EST DONNÉ!!!

CHARELE 89

**AM STRAM GRAM PICOGRAM
 ET MICROGRAM**

En étudiant le dossier de plus près, on découvre avec stupeur que le taux d'Arsenic contenu dans le sol du L.E.P. de la Navigation rue de Dunkerque, est si élevé, que selon la norme néerlandaise le terrain devrait être entièrement décapé ; effrayant quand on songe qu'à quelques centaines de mètres de là se trouvent les jardins familiaux de la rue de la Fourmi. Les légumes qu'on y cultive sont-ils propres à la consommation ?

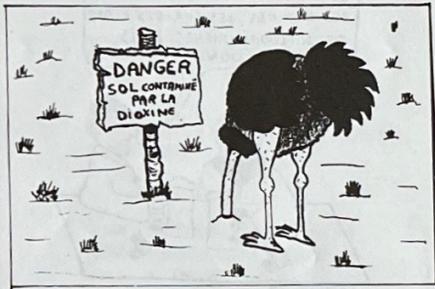
Les carottages du Parc Pourtalès sont tout aussi alarmants, on y a décelé 24000 picogrammes de dioxine par kg de sol. Les médecins d'Ecopole estiment qu'un enfant de 10 kg qui jouera par terre en absorbera selon les normes retenues 24 à 240 fois la valeur limite journalière.

Rue Schott, Route de la Wantzenau c'est le plomb qui avec 154 mg par kg dépasse, toujours selon les normes néerlandaises, le seuil de danger pour la santé humaine. Au Wacken, à proximité des terrains de sport très fréquentés par les scolaires, le taux est encore plus élevé : 204 mg par kg. Le sport y est-il toujours aussi bon pour la santé ?

NOYER LE " POISON " ...

Au delà de l'énumération de Benzofluoranes et de polychlorodibenzofuranes le rapport nous apprend (pour la première fois officiellement) que nous vivons dans un environnement contaminé par des produits toxiques dont les effets cancérogènes sont prouvés. Quelle sera l'attitude des pouvoirs publics et des élus face à cette information ? Vont-ils noyer le " poison " à l'aide de normes définies au coup par coup, vont-ils ignorer la situation de peur que les pro-bruxellois du Parlement ne sautent sur l'occasion ? Adopter la politique de l'autruche en matière de pollution des sols serait un comble ! ...

Des mesures urgentes s'imposent au vue des chiffres fournis par le Land de Bade-wurtemberg. Des entreprises du type TREDI devraient être placées sous haute surveillance et des prélèvements réguliers réalisés au voisinage de tous les gros pollueurs. Une gestion plus rigoureuse des déchets s'impose par un ramassage sélectif, suivi du recyclage du verre et du papier bien sûr, mais également des métaux, des plastiques, des piles, des médicaments etc... Pour le moment tout ce que nous jetons à la poubelle est recyclé sous forme de dioxines et de chlore par l'usine du ROHRSCOLLEN. L'utilisation de l'essence sans plomb doit être généralisée et les modes de transport non polluant encouragés (vélo, tram).



SILENCE ON POLLUE...

Selon un schéma bien connu, depuis Tchernobyl et son nuage respectueux des frontières, une information importante concernant notre santé et notre environnement nous parvient d'Outre-Rhin par le biais d'un réseau indépendant (Ecopole). Une constatation qui pose une fois de plus le problème de l'information du citoyen dans notre pays. N'y a-t-il, de ce côté-ci du Rhin aucun organisme chargé d'effectuer des analyses de sols dans un secteur où se côtoient zone d'habitations et zone industrielle classée Seveso ? Sommes-nous à la Robertsau condamnés à subir les nuisances de TREDI, de PRO-PETROL, de la S. E. S. et de toutes les usines à risques qui à l'image de PRODAIR profitent des carences de la législation française pour s'installer en douce avec un simple permis de construire ?

LE FOSSÉ RHÉNAN

Il est évident que l'usine projetée à Kehl aggraverait considérablement si elle était construite, une situation déjà critique dans la région et la mobilisation des Strasbourgeois contre ce nouveau four est essentiel. Pourtant, ce projet d'implantation nous permet après " l'affaire Pro-dair " de comparer le déroulement des enquêtes publiques de part et d'autre du Rhin.

Et là, en matière d'information, force est de constater que c'est un véritable fossé qui nous sépare de nos voisins. Alors qu'en R.F.A. on organise l'enquête avant le moindre coup de pioche en France on construit d'abord les usines classées et on " informe " la population après. Nos voisins ayant assimilé l'idée de pollutions transfrontalières vont jusqu'à effectuer des analyses chez nous alors que visiblement de telles études ne sont même pas réalisées en France pour contrôler des usines déjà existantes ! En R.F.A. on diffuse les résultats d'analyses alors qu'ici lorsque l'on essaie de s'informer on est accusé de vouloir provoquer la panique.

Pour le moment aucune analyse contradictoire n'a été demandée, aucun prélèvement effectué, aucune mesure de métaux lourds ou de dioxine réalisée. Qu'attend-t-on pour nous rassurer ?

FRIESS Edmond

Lettre de l'ADIR à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin

Objet : Mesures de la pollution de l'air et des sols.

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'étude d'impact de l'usine d'incinération de déchets toxiques de Kehl nous avons pris connaissance des mesures de la pollution de l'air et des sols contenues dans le dossier d'enquête.

Nous savions déjà que l'air de Strasbourg-Kehl était souvent très pollué mais nous avons été surpris des résultats des mesures de la pollution du sol par les métaux lourds et la dioxine.

Selon le dossier d'enquête officiel, ces mesures ont été réalisées par des laboratoires agréés par les autorités allemandes et certaines mesures ont été faites à Strasbourg et en particulier dans notre quartier de la ROBERTSAU (voir copie du rapport ci-jointe).

Les valeurs indiquées dans ce rapport dépassent souvent les seuils admissibles par exemple :

- 24000 pg de dioxine mesurés dans un prélèvement de sol du Parc Pourtalès
- 8000 pg de dioxine Rue Schott à la Robertsau
- 204 mg de plomb dans le sol du Wacken.

Ces mesures ont été publiées dans le journal l'ALSACE du 19.10.89 et jusqu'à ce jour aucune autorité officielle ne les a infirmées ou contredites.

En tant qu'Association de quartier agréée pour la défense de l'environnement et la qualité de la vie nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir faire réaliser des mesures contradictoires par vos Services officiels chargés des problèmes d'environnement et de la protection civile.

Au cas où les chiffres seraient confirmés nous vous demandons de rechercher l'origine de ces pollutions et d'intervenir auprès des pollueurs pour prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer des résultats et des suites à donner.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR

LE MÉRITE NATIONAL POUR RAYMOND FÉLIX



M. le Ministre Théop BRAUN a remis le MÉRITE NATIONAL à Raymond FÉLIX le 13 octobre dernier en présence de Mme le Maire Catherine TRAUTMANN, du Député Jean OEHLEH et de M. André FOUGEROUSSE, Vice-Président de la CUS et Maire d'Ostwald.



Lors de son discours de remerciements Raymond FÉLIX a souhaité un renouveau pour la vie associative et l'Entente des Sociétés de la Robertsau et une nouvelle écoute des problèmes associatifs par la nouvelle municipalité.

Avec le Crédit Mutuel, mes impôts progressent dans la bonne direction

Pour payer moins d'impôts en 1990

Vous voulez payer moins d'impôts, mais vous ne connaissez pas votre niveau d'imposition, ni toutes les possibilités pour en réduire le montant. Venez dès aujourd'hui faire établir votre diagnostic fiscal informatisé au Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel vous propose toute une série de solutions adaptées à votre situation. Parlons-en ensemble.

Crédit Mutuel

Strasbourg Robertsau

75, rue Bœcklin - Tél. : 88 31 13 59

Strasbourg Cité de l'III

28a, rue de l'III - Tél. : 88 31 08 07



Michèle CRONMULLER

Collants et Chaussettes

Tricots sur mesures

tricotez les laines Pingouin.

Centre Commercial GRO

124, route de La Wantzenau - 67000 STRASBOURG
Tél. 88 41 83 03

Danièle

Pâtisserie - Confiserie

Chocolats Fins

Salon de Thé

64, Rue Bœcklin
Strasbourg - Robertsau
☎ 88.41.91.98

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Gérard SCHMITT

79, rue Bœcklin - Tél. 88 31 43 87
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

SPÉCIALITÉS : Jambon en crouste
Charcuterie fair maison

CHEVALINE : Rossbif
Rossbif cuit à emporter
Steack de poulain
Plat du jour
Commande pour Associations

RADIO - TÉLÉ - PALACE

Théo BERNERT
VENTES - RÉPARATIONS

Distributeur Officiel

PHILIPS
GRUNDIG
SONY

Téléviseur couleur - Vidéo - Caméra - Hi-Fi - Laser
Congélateur - Micro-ondes - Petit ménage
Frigo - Machine à laver linge - Machine à laver vaisselle
Sonorisation Bouyer - Montage Antenne + Parabole

Système d'Alarme AJC - TALCO - DAITEM

101, route de La Wantzenau - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 04 41

ÉLECTRICITÉ

DEGANO

2, rue du Jardin Keck
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 21 27

- * ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
- * CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
- * INSTALLATION ALARME

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

Maitre-Ramoneur diplômé

2, rue Maechling
STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 15 15

- Tous travaux de ramonage et certificat de conformité etc...
- Conseils et devis gratuits.

Électricité Générale

André OBERLÉ

INDUSTRIE
BATIMENT

- Installation
- Câblage de machine et coffrets

- Entretien
- Dépannage
- Mise en conformité
- Entretien d'immeuble
- Chauffage électrique
- Vente et réparation de moteurs

88 31 33 93 en cas d'absence : Répondeur Automatique

1B, CHEMIN DE L'ANGUILLE 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

FABRICATION MÉCANIQUE
EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres : Ondulé, Simple, Torsion
- Bordure parisienne

KRIEGER RIMMELIN

35 rue Boecklin - Strasbourg-Robertsau - Tél. 88.31.15.29

LE MÉRITE NATIONAL POUR RAYMOND FÉLIX

Président de l'UNIAT - ROBERTSAU et Président d'honneur de l'ADIR

Raymond FÉLIX a été nommé Chevalier dans l'Ordre du Mérite National par le Ministre des Affaires Sociales Claude EVIN le 7 juillet 1989, pour ses nombreuses activités sociales et associatives à la Robertsau.

La Croix de Chevalier lui a été remise le vendredi 13 octobre 1989, par le ministre alsacien Théo BRAUN chargé des affaires sociales, au Foyer de la Résidence des personnes âgées de la Cité de l'III.

A cette occasion beaucoup d'amis et de personnalités avaient répondu à l'invitation du récipiendaire. Mme Catherine TRAUTMANN, Maire de Strasbourg, avait tenu à être présente. Etaient là également M. le Député Jean OEHLER, M. André FOUGÉROUSSE, Maire d'Oswald et Vice-Président de la CUS, M. le Conseiller Général Robert GROSSMANN, Mme la conseillère municipale Catherine GENG ainsi que des présidents d'association.

Une cérémonie chaleureuse et empreinte d'émotion au cours de laquelle M. le ministre Théo BRAUN a brossé le portrait et la carrière de Raymond FÉLIX " un homme dévoué à son quartier, à ses habitants ". Issu d'une vieille famille robertsauvienne, Raymond FÉLIX y est né en 1928. A l'âge de 14 ans il devient cheminot à la gare de Bischheim. Malgré son jeune âge il a été incorporé de force en 1944 dans le " Reichsarbeitsdienst " et par la suite dans la " Wehrmacht ". Après la guerre il a repris son travail à la SNCF où il fera toute sa carrière. Il a pris sa retraite il y a six ans après avoir eu en charge le poste d'aiguillage du Port du Rhin.

Depuis plus d'un quart de siècle, Raymond FÉLIX se dépense sans compter pour la vie associative de notre quartier de la Robertsau.

Dès 1947 il a été membre de l' " Accordéon Club " et il a participé à différents orchestres connus dans le secteur. La musique reste toujours son passe-temps favori. En 1958 il a été parmi les fondateurs de l'Association de défense des intérêts de la Robertsau suite à l'orage catastrophique du 11 août 1858 qui avait dévasté le nord de Strasbourg.

En 1968 il devient Président de l'ADIR et pendant 20 ans il a défendu notre quartier du Laüch et de la Cité de l'III pour préserver notre environnement et la qualité de la vie, pour veiller à un développement harmonieux et au respect de l'intérêt général. Il a toujours défendu la bonne cause de notre faubourg et il n'a pas ménagé son aide et ses conseils à tous les Robertsauviens qui faisaient appel à lui.

En 1972 il accepte la charge de Vice-Président de l'Entente des Sociétés de la Robertsau pour contribuer à la coordination de la vie associative et à l'animation du quartier, en particulier lors des " Messtis du Laüch ". En 1973 il prenait encore en charge la section " UNIAT - ROBERTSAU " = (UNION NATIONALE DES INVALIDES ET ACCIDENTÉS DU TRAVAIL) qui est au service des personnes âgées et des invalides. Là aussi, il se met à la disposition de toutes les personnes qui ont besoin de conseils ou de renseignements pour des questions de retraite, ou d'aide sociale. Il anime 3 fois par semaine des après-midis de rencontre au Foyer de la Résidence des personnes âgées. Il organise des soirées récréatives, des excursions ou des séjours de vacances. Sa bonne humeur légendaire et son dynamisme créent toujours une bonne ambiance appréciée par tous.

" Vous êtes de la trempe de ces personnalités qui font battre le cœur d'un village, d'une ville " lui dira encore M. Théo BRAUN.



Mme le Maire Catherine TRAUTMANN félicite chaleureusement Raymond FÉLIX pour cette distinction bien méritée.

" Vous êtes animé d'un esprit de générosité irremplaçable et notre société a besoin d'hommes comme vous ". Pour preuve, le ministre rappelait un épisode qui l'avait ému : une petite fille nécessitait d'urgence une transfusion sanguine, mais elle était d'un groupe sanguin particulier. Raymond FÉLIX n'a pas hésité de faire du porte à porte plusieurs jours durant avant de trouver une personne du même groupe.

Mme le Maire Catherine TRAUTMANN avait tenu à venir à cette décoration pour rendre hommage au dévouement et à l'homme de cœur et de mérite. Rappelant qu'elle avait fait ses débuts politiques à la Robertsau en compagnie de Marc BRUNSCHWEILLER, elle avait apprécié Raymond FÉLIX pour son bon sens, ses propositions avisées et qu'elle admirait son attachement à la Robertsau " ce quartier que tu aimes bien et que tu as toujours bien défendu ". En le félicitant pour sa nomination elle lui adressa ce compliment amical : " Tu es certainement la personne la plus connue, la plus populaire et la plus appréciée de la Robertsau ".

Le Député Jean OEHLER en lui rendant hommage loua son caractère tenace et son dévouement énergique pour la cause associative et du bénévolat. Raymond FÉLIX remercia ensuite M. le Ministre et Mme le Maire et exprima le vœu que la vie associative reprenne un nouveau souffle à la Robertsau et que l'Entente des Associations revive pour le plus grand bénéfice du faubourg. Il souhaite que la nouvelle municipalité soit à l'écoute des Associations, qu'il y ait un développement de la concertation et de la participation à la gestion de la ville dans tous les quartiers.

Autour du vin d'honneur qui suivit toute l'assemblée s'est pressée de féliciter Raymond FÉLIX pour cette distinction bien méritée.

Le Comité de l'ADIR présente aussi ses plus chaleureuses félicitations à son Président d'honneur et lui souhaite de pouvoir œuvrer longtemps encore au sein des associations de notre quartier.

E. HERRMANN

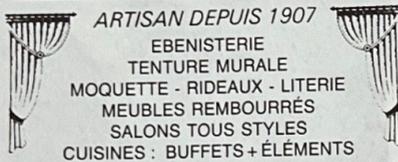


Tél. 88.31.03.71

Meubles JUNG

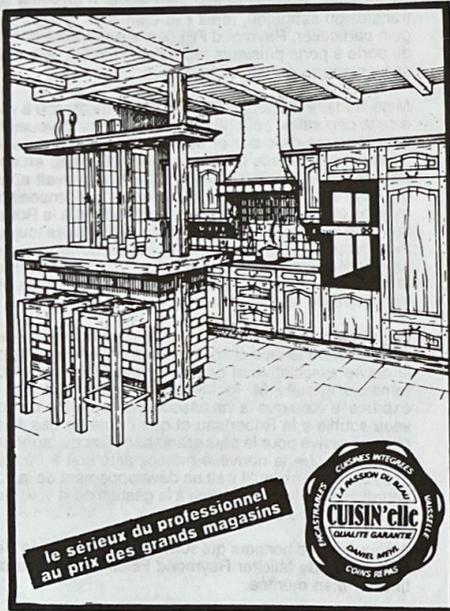
Maître tapissier décorateur d'intérieur
Visitez notre exposition permanente

76/92, rue Boecklin
67000 STRASBOURG ROBERTSAU



ARTISAN DEPUIS 1907
EBENISTERIE
TENTURE MURALE
MOQUETTE - RIDEAUX - LITERIE
MEUBLES REMBOURRÉS
SALONS TOUS STYLES
CUISINES : BUFFETS + ÉLÉMENTS

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE



le sérieux du professionnel
au prix des grands magasins



CUISIN'ELLE

114-116, route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG Robertsau
Téléphone 88 31 88 62

Fleurs GROLL

Toutes Compositions Florales

62, rue Himmerich
67000 Strasbourg Robertsau
Tél. 88 31 00 18

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
chauffage électrique

DROELLER-SCHEER

64, route de La Wantzenau
ROBERTSAU
Tél. 88 31 36 11

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau
pres Sainte-Anne
Strasbourg-Robertsau Tél. 88 31 19 32

Spécialité Jambon et Pâté en Croûte / livraison à domicile

FERS ET MÉTAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redelsloh
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.13.53

Restaurant LA TAVERNE DES FLEURS

35, rue Schott - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 18 50

Anciennement « Pot de Fleurs »

- Plat du jour • Carte
- Spécialités alsaciennes
- Possibilité banquets

M. et Mme MOROGE Patrick - Gérants

LES BERGES DU MUHLWASSER

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET CONCERTATION (suite)

Un point qui fait l'unanimité : Il faut préserver le caractère naturel du site. Personne ne tient à ce que cygnes, poules d'eau, foulques, canards, papillons et libellules désertent les lieux.

LES PROPOSITIONS DE L'ADIR

Madame le Maire,

Votre lettre du 26.10.1989 en réponse à nos propositions d'aménagement des berges du Muhlwasser appelle de notre part quelques observations dont nous nous permettons de vous faire part.

Nous notons avec satisfaction que l'aspect "sauvage" du site sera respecté : maintenir les rives du cours d'eau en l'état et effectuer des plantations correspondant mieux au site sont des conditions nécessaires pour en préserver le charme et l'originalité. Ces mesures s'inscrivent tout à fait dans le concept d'écologie urbaine que vous développez. D'une façon plus générale, on peut même penser aller au-delà d'un simple maintien du milieu et bonifier l'aspect naturel des sites par des aménagements favorables à la faune et à la flore, l'objectif étant de créer de petits îlots de nature dans la ville plutôt que de simples espaces verts.

Nous accueillons également favorablement votre décision de permettre l'accès des cyclistes à ces berges. Nous vous remercions cependant que cette proposition de notre Association s'inscrivait dans le cadre d'une liaison avec le centre ville par la création d'une passerelle au Doernel.

Votre courrier n'aborde pas ce point. Nous savons qu'il existe des résistances à cet aménagement et que certains considèrent comme incompatible la vocation récréative et la circulation des cyclistes.

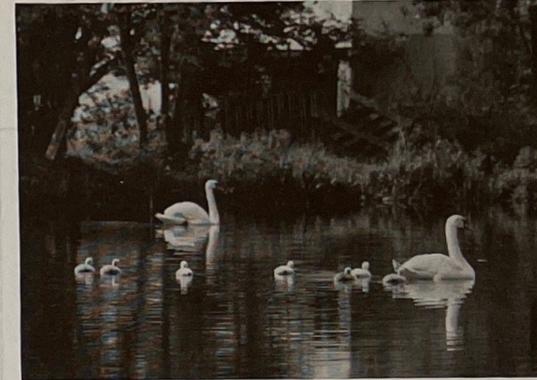
Nous pensons que cette cohabitation est, vu l'espace disponible, tout à fait possible. De plus, il nous semble indispensable de parvenir enfin à des expériences de partage de l'espace plutôt que de cloisonner chaque utilisateur dans des "couloirs" de circulation.

Nous vous remercions de retenir notre proposition concernant l'extension de ces aménagements sur la rive droite du Muhlwasser dans le cadre du nouveau Plan Vert pour Strasbourg.

Qu'il nous soit cependant permis de rappeler le caractère prioritaire de l'aménagement piétonnier pour l'accès des personnes à mobilité réduite de la Maison Oberkirch. Il apparaît comme indispensable d'offrir aux pensionnaires de cet établissement une possibilité de promenade et du même coup un peu d'autonomie dans un cadre agréable.

En espérant que nos observations vous seront utiles dans l'élaboration d'autres projets, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR
E. HERRMANN



LA RÉPONSE DE L'ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Président,

Par lettre du 29.09.1989, vous avez bien voulu me transmettre le bilan de l'opération de concertation sur le projet de la première tranche de l'aménagement des berges du Muhlwasser à la Robertsau.

Compte tenu des autres observations recueillies par ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que les six propositions que vous mentionnez dans "l'Echo de la Robertsau" de septembre pourront, pour la plupart, être retenues. C'est ainsi que le projet de plantation sera réétudié, visant à réimplanter des essences plus sauvages et que le maintien des berges sauvages sera assuré. Des corbeilles à papier sont également prévues.

Votre proposition de permettre aux cyclistes l'accès à ces berges ne soulève pas d'inconvénient majeur. Toutefois, avant de réaliser une bande de roulement de 50 cm de large, qui occasionne un surcoût par rapport au projet initial, une phase d'observation est proposée sur l'allée en stabilisé sablé de trois mètres de large qui sera créée.

Les deux dernières propositions de votre texte concernent des extensions de ces aménagements de berges sur la rive droite du Muhlwasser. Ces idées sont intéressantes et seront examinées dans le cadre d'un nouveau Plan Vert pour Strasbourg.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie d'agréer, Messieurs le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le maire,
p.d.

Me Claude LIENHARD
Adjoint au Maire

Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

LAVAGE LIBRE-SERVICE

HYPROMAT

28, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 19 96

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX
- ◆ LISTE DE MARIAGE

Gérard HERR

anci. L. BURCKENBERGER

19, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.06.08

► Depuis plus de 50 ans au service du client ◀

BOULANGERIE - PATISSERIE

Tél. 88.31.11.22

10, RUE MÉLANIE



STRASBOURG
ROBERTSAU

NOUVEAU A LA ROBERTSAU CONCESSIONNAIRE ELECTROLUX

Electricité SANDRIN

ELECTRO - MENAGER - HIFI
TELE - VIDEO

Dépannage - Installation

17, rue de Mélanie - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 62 68

ARTISAN SANITAIRE

Ernest LUDWIG

72, route des Chasseurs
67000 STRASBOURG
Téléphone : 88 41 80 79

Spécialiste en :

- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- ZINGUERIE
- ENTRETIEN D'IMMEUBLE
- DEPANNAGE RAPIDE

PIZZERIA

OTRANTO

Spécialités Italiennes + Plats à emporter

Grande Terrasse

Nouvelle Carte

63, rue des Jardiniers
67000 Strasbourg-Robertsau Tél. 88.31.38.85

Plats du jour

Epicerie-Fine "METZ"

GRAND CHOIX EN FRUITS - LÉGUMES
PANIER DE FRUITS SUR COMMANDE
Livraison à domicile

2, rue Menges - STRASBOURG - Tél. 88 31 50 36

Bijouterie - Horlogerie

J. Noël Fuchs



Carte Aurore - Fermé le lundi

Grand choix en Bijouterie et Horlogerie

Ouvert les deux dimanches avant Noël
de 14 heures à 18 heures

LE NOUVEAU POS EST ARRIVÉ ! ...

Le POS (plan d'occupation des sols) est le document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation des sols dans la commune. Depuis la loi du 7 janvier 1983, l'élaboration du POS est de compétence communale (ou communautaire dans le cas d'une communauté urbaine).

L'annulation du POS de Strasbourg par le Tribunal Administratif le 12 avril 1988 a eu pour effet de créer, tant pour les professionnels de l'immobilier ou de la construction que pour les particuliers, des situations souvent désagréables et pour notre quartier de la Robertsau des résultats désastreux suite au déchaînement de la promotion immobilière qui dénature le cachet de notre Lâuch !

Il est, de plus, certain qu'une ville de l'importance de la nôtre ne peut s'accommoder très longtemps de l'absence d'un document de planification qui doit lui permettre, entre autres, de gérer le droit à construire et d'exercer son droit de préemption lors des ventes de terrains.

Une des toutes premières tâches confiées par la Ville de Strasbourg à la Communauté Urbaine a été l'élaboration d'un nouveau POS. Ce POS pourrait être publié, et donc déjà applicable, dans un délai estimé actuellement à environ un an et approuvé dans le délai de deux ans ; il intégrera les options de la municipalité en matière d'aménagement et prendra en compte les résultats des concertations qui auront pu être engagées d'ici là avec tous les partenaires compétents (associations de quartiers, professionnels de la construction et de l'immobilier...)

Le Plan d'Occupation des Sols, document de nature juridique, est opposable aux tiers et aux administrations et a pour effets principaux :

- de définir avec certitude les droits à construire attachés à chaque terrain (permis de construire, certificat d'urbanisme, voiries, etc...)
- d'organiser l'aménagement de la Ville en programmant son développement d'une façon réfléchie et harmonieuse.
- de protéger les espaces naturels (sites et paysages, terres agricoles, forêts).
- de réserver les emplacements nécessaires aux équipements futurs (création de voies nouvelles, d'espaces verts...)
- de permettre l'exercice éventuel du droit de préemption pour des réserves de terrains.

Le POS est un document élaboré pour tous ; l'ensemble des constructeurs devra s'y conformer : il ne pourra pas y avoir de dérogação.

**PENSER LA VILLE
POUR ASSURER UN DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX**

LES PROPOSITIONS DE L'ADIR POUR LE POS DE LA ROBERTSAU

Notre Association agréée a demandé à participer à l'élaboration du POS pour notre quartier de la Robertsau :

- pour une urbanisation harmonieuse en limitant la hauteur des immeubles et le coefficient d'utilisation des sols (COS)
- pour créer des espaces verts publics et des terrains de jeux pour les enfants
- pour créer un Centre Robertsau sur les terrains situés derrière l'Eglise Protestante et une réserve de terrains pour les équipements publics : extension du Parc de la Petite Orangerie, place du Marché, nouvelle poste, parkings...
- pour limiter le trafic de transit à travers le quartier et favoriser le contournement par la réalisation de la « pénétrante Est » en préservant la forêt
- pour préserver le cachet du Lâuch et aménager les anciennes rues d'une manière originale
- prévoir des pistes cyclables à travers le quartier vers le centre ville et vers la forêt
- mettre en valeur les berges de l'III et du Muhlwasser.

Dés maintenant nous tenons ce dossier à votre disposition lors de nos permanences tous les 1^{er} jeudi du mois au Restaurant « Cop Blanc » de 18 heures à 20 heures.

LES PHASES DE L'ELABORATION DU POS

L'élaboration du POS est une entreprise de longue haleine qui nécessite plusieurs passages devant le Conseil de CUS (indiqués par *). A noter que le Conseil Municipal est saisi pour avis avant chaque séance du Conseil de Communauté. Les principales phases de l'élaboration du POS sont :

- | | |
|--|------------------------------|
| — Prescription du POS | Conseil de juin 1989* |
| — Réunion du groupe de travail officiel | 22 novembre 1989 |
| — Projet de POS arrêté | Décembre 1989* |
| — Consultation des diverses administrations ainsi que des associations agréées | Janvier à mars 1990 |
| — Modifications éventuelles | Avril à mai 1990 |
| — Publication du projet de POS | Juin-Juillet 1990* |
| — Enquête publique | 2 ^e semestre 1990 |
| — Approbation définitive du POS | juin-juillet 1991* |

**L'ADIR VOUS PRESENTERA
LES PROPOSITIONS DETAILLEES POUR
LE FUTUR POS DE LA ROBERTSAU ET
DEMANDERA VOTRE AVIS
ET VOS SUGGESTIONS DANS L'ECHO DE
MARS 1990**

LE POS DE LA ROBERTSAU

HISTORIQUE ET SITUATION

Le quartier de la Robertsau présente, parmi les quartiers de l'agglomération, un aspect original tant par la qualité de son site où dominent les espaces naturels que par le caractère villageois de son Centre.

Enserant environ 1 480 hectares (dont 500 hectares en forêts), les limites retenues pour le présent document sont les suivantes :

- au Sud, le canal de la Marne au Rhin ;
- à l'Ouest, l'III qui joue également le rôle de limite intercommunale avec Schiltigheim ;
- au Nord, la limite intercommunale avec la Wantzenau ;
- à l'Est, le Rhin et la limite du territoire actuel du Port Autonome.

Historiquement, le faubourg de la Robertsau s'est d'abord développé, jusqu'en 1870, selon la structure ancienne des terrains agricoles. Un tissu bâti peu dense (20 logements environ à l'hectare) organisé le long de voies étroites de desserte a abrité une population vivant en majorité de l'agriculture : il en reste de nombreuses anciennes maisons et fermes (rue Mélanie, Boecklin...).

De 1870 à 1945, une forte densification s'est produite sur une trame de voirie géométrique à l'Est et à l'Ouest de la partie Nord de la rue Boecklin (notamment rue de Herrlisheim et rue Jeanne d'Arc) avec des caractéristiques de bâti moins villageois et plus urbain. Elle a, en outre, touché d'autres secteurs (route de la Wantzenau...) en laissant de nombreuses parcelles libres dispersées dans tout le quartier qui a, ainsi, conservé longtemps un aspect fort aéré.

A partir de 1945, une grande partie des surfaces libres dans le tissu existant a été urbanisée, sur un même type d'organisation en lotissement (10 à 15 logements à l'hectare) ou en petits immeubles collectifs, accentuant son caractère disparate. C'est, par exemple, l'effet produit par les récents lotissements de la rue de la Renaissance et, par l'ancienne cité des Chasseurs.

Il convient de signaler que l'urbanisation a, malgré de nombreuses et importantes exceptions, respecté le plan d'alignement de 1932 (modifié et complété ultérieurement) qui prévoyait un maillage en damier avec des voies de grande emprise (jusqu'à 40 et 50 mètres), laissant supposer une urbanisation du type "quartier allemand". L'inadaptation de ce plan, qu'il s'agisse de certaines percées dans le tissu en partie urbanisé ou qu'il s'agisse de l'organisation figée de la voirie dans des secteurs encore libres, a conduit à le modifier dans le cadre du POS, mais son existence a permis l'application de mesures conservatoires aujourd'hui fort utiles.

Dans l'ensemble, les constructions réalisées depuis 1945 ont respecté un plafond de hauteur assez bas, à deux exceptions près :

- la rue Boecklin, dont les vieux bâtiments laissent progressivement la place à des immeubles de 5 à 7 niveaux.

- la Cité de l'III, grand ensemble d'habitat collectif qui, par sa situation géographique et ses caractéristiques, forme une unité séparée du reste du quartier.

Aujourd'hui, se poursuit le mouvement de remplissage du tissu existant et de diminution progressive des terrains agricoles.

La Robertsau constitue une importante réserve d'espaces non bâtis qui n'ont fait l'objet, à l'exception de la cité de l'III, que d'une urbanisation diffuse, en forte progression ces dernières années, constituée principalement de petits immeubles et de maisons individuelles dont les habitants ont été attirés par la qualité, la variété et l'ampleur encore importantes des espaces naturels, malgré le prix très élevé des terrains.

Ainsi coexistent à l'Est du Mühlwasser des populations très diverses dans un tissu de plus en plus hétéroclite, irrigué de rue souvent étroites et sinueuses, parcouru de trafics également divers (véhicules de chantiers, voitures particulières, desserte des exploitations maraîchères, promeneurs...), aujourd'hui encore occupé par de nombreux jardins, prés et maraîchages.

En tenant compte de ces récents mouvements d'urbanisation et de leur probable achèvement dans un délai assez court, on peut distinguer un petit nombre d'ensembles homogènes faciles à différencier :

- la "Ceinture Verte" constituée par :

- un secteur Sud (zone régie par la loi du 21 juillet 1922 comprise entre le canal de la Marne au Rhin et les rues Silberrath, des Fleurs et de la Carpe Haute) ;

- un secteur Est (compris entre la rue de la Carpe Haute, le Port Autonome, la forêt de la Robertsau et le tissu urbanisé de la rue Himmerich) ;

- un secteur Nord (compris entre l'III, la forêt et le tissu urbanisé, de part et d'autre de la route de la Wantzenau).

La "Ceinture Verte" n'est pas totalement libre de toute construction : elle est parsemée d'une part de bâtiments diffus, d'autre part de quelques alignements de petites maisons (rues de la Carpe Haute, Himmerich, chemin du Beulienwoerth et ses abords...).

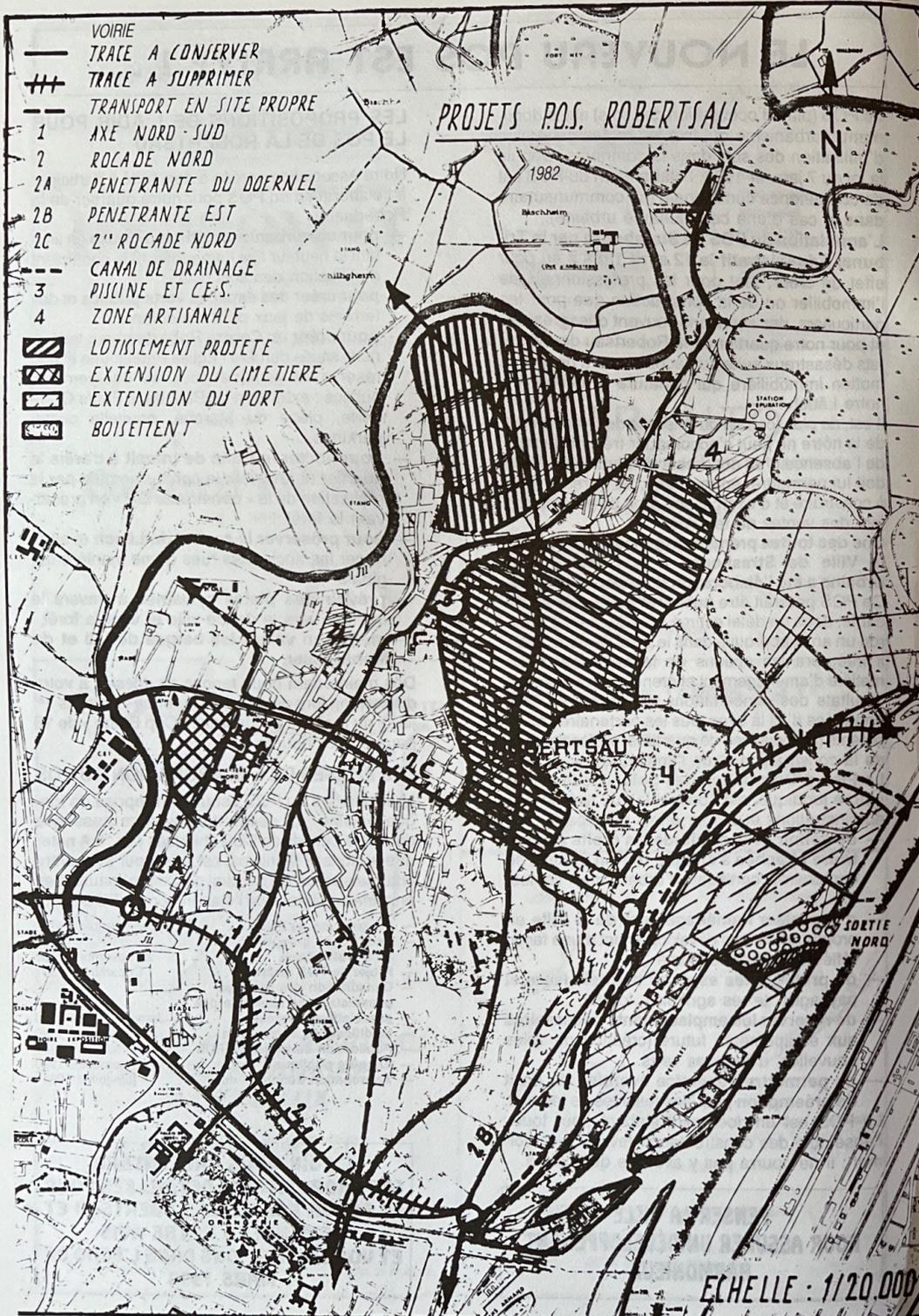
- le Doernel, compris entre le Mühlwasser et l'III, au Sud de la rue de l'III. Mises à part les constructions de la rue du Doernel et du Sentier de l'Aubépine, il n'est occupé que par la cimetière Nord et de vastes espaces libres.

- la Cité de l'III, située entre l'III et le Mühlwasser. Le secteur de la papeterie, partiellement urbanisé autour du chemin de l'Anguille où dominent les constructions basses. Fortement marquée, la cité de l'III est une entité très autonome dans la Robertsau, dotée de ses propres équipements et services.

- la Robertsau proprement dite, progressivement établie autour de la route de la Wantzenau et de la rue Boecklin, puis des rues Mélanie et de la Papeterie. Le Nord de la première et la seconde constituent le seul secteur à caractère central de la Robertsau, à partir duquel s'est étendue l'urbanisation diffuse vers l'Est : cette urbanisation dispersée et cependant rapide compromet les possibilités d'équipement et d'organisation de ce quartier où se développe la seule fonction résidentielle ;

- tout au Nord, enfin, les prés qui entourent le fort NEY, et la forêt, de part et d'autre de la route de la Wantzenau.

Dans la vie du quartier, les espaces libres qui le ceinturent et le morcellement n'ont cessé d'avoir un rôle très important qui a cependant beaucoup évolué : essentiellement agricoles et maraîchers il y a encore vingt ans, ils sont devenus avant tout des "espaces verts" pour la population nouvelle qu'ils attirent et qui les réunit progressivement à de nouvelles constructions.



QUELLE POLITIQUE DE TRANSPORT POUR STRASBOURG ET SON AGGLOMÉRATION

Pour apporter des réponses à cette question, des associations de quartier et d'usagers se sont constituées en collectif. Le Collectif Transport affirme sa volonté de contribuer à l'élaboration de la nouvelle politique des transports, en étant une force de propositions. Conscient du fait que le Tram est une occasion unique d'humaniser la ville, ce collectif entend défendre en toute indépendance les 4 objectifs suivants :

1. Promouvoir le développement harmonieux de tous les modes de transports par un rééquilibrage au profit des piétons, des cyclistes et des transports en commun ;
2. Réduire les nuisances (pollution atmosphérique, accidents, bruit...)
3. Réaliser un réseau de transports en commun qui profite à l'ensemble de l'agglomération strasbourgeoise en particulier grâce à une bonne articulation du tramway, du bus et du train ;
4. Associer les habitants à l'élaboration des projets par l'organisation d'une large concertation avec les élus et les techniciens.

POSER LES BONNES QUESTIONS

Le 29 juin dernier, le nouveau conseil de la CUS a décidé officiellement de s'engager dans la construction d'un tramway moderne en site propre à Strasbourg.

Si l'on en croit les dernières élections municipales, cette décision semble conforme à ce que souhaitent bien des Strasbourgeois. Elle est encore loin cependant de faire l'unanimité.

Beaucoup continuent à penser ou à dire que les diverses solutions possibles -réseau de bus amélioré, Tram, VAL, Trolleybus...- sont à peu près équivalentes. D'autres affirment que nous sommes mal informés, sans chercher eux-mêmes à en savoir plus. Certains n'hésitent pas à manipuler les informations en leur faveur. Conclusion de presque tous : c'est un dossier politique, sous entendu pas très propre...

On a aussi pu penser que le rejet du VAL tenait plus à des questions financières qu'à des choix de transport. En somme, un choix politique plutôt qu'un choix réel.

Nous, associations regroupées au sein du "collectif transport", pensons que le dossier a, bien sûr, une dimension politique, mais qu'il a d'abord des aspects techniques et financiers incontournables, que l'on peut comprendre sans être spécialiste.

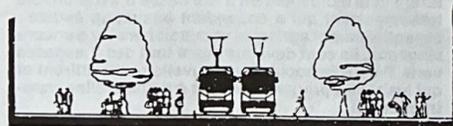
Autrement dit, ce qui nous intéresse, c'est de répondre aux trois principales questions :

- Quel est le transport en commun le plus pratique pour tous ?
- Quel est le transport en commun le moins coûteux pour la collectivité ?
- Comment améliorer les déplacements et la qualité de la vie dans notre ville ?

DONNER DES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Pour un usager des transports en commun, ce qui compte avant tout, ce n'est pas la performance technologique, mais le confort, la facilité d'accès, la rapidité...

Si l'on compare les 3 solutions Bus, Tram et VAL, il apparaît vite que le Tram est le mode de transport le plus spacieux (beaucoup de places assises) et le plus facile d'accès. Il est aussi le seul à être à la fois très silencieux, non polluant et sans secousses, tout en offrant le spectacle de la ville. De plus, en accolant deux rames, on peut facilement doubler sa capacité.



| | Bus | Tram | VAL |
|--|---------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| capacité maxi en nombre de passagers | simple 80 articulé 130 | 240 54 places assises | 212 44 places assises |
| accès aux personnes âgées et aux handicapés | difficile | très facile (planchers surbaissés) | facile (ascenseurs) |
| vitesse commerciale (ou moyenne) | 14 Km/h | 22Km/h | 34 Km/h |
| fréquence aux heures de pointe | 6 mn | 6 mn | 2 mn |
| Distance moyenne entre les stations | 330 m | 500 m | 760 m maxi 1315 mini 405 |
| temps moyen pour aller à 1 station quand on est à mi-chemin entre 2 stations | 2 mn 30 | 4 mn | 6 mn |
| temps moyen d'accès de la rue au quai | 0 | 0 | 1 mn 45 |

Certe le Tram est moins rapide et moins fréquent que la VAL, mais ce qui compte pour un usager, c'est le temps nécessaire pour aller de chez lui au lieu de travail, de loisir, d'achat... bref de la porte à la porte. Il faut donc aussi tenir compte du temps pour rejoindre les stations et les quais. Et là surprise, le Tram se défend très bien.

| | BUS | Tram | VAL |
|--|-------|------|------|
| temps pour rejoindre la station | 2mn30 | 4mn | 6mn |
| temps d'accès au quai | 0 | 0 | 1mn |
| temps d'attente moyen | 3mn | 3mn | 1mn |
| durée du trajet mairie de Schilligheim - place Kéber | 15mn | 7mn | 5mn |
| temps d'accès à la rue | 0 | 0 | 2mn |
| temps pour rejoindre le lieu de destination | 2mn30 | 4mn | 6mn |
| total | 23mn | 18mn | 21mn |

Pour le coût d'investissement, comparons les solutions Tram et VAL envisagées avant les élections :

| | Tram | VAL |
|--------------|---------------|---------------|
| longueur | 24,2 km | 17 km |
| terminé en | 1996 | 2000 |
| Coût en F 89 | 2,3 milliards | 5,6 milliards |
| coût d'1 km | 95 millions | 330 millions |

Sources : CTS, GETAS, études comparatives Tram - VAL réalisé par la Mairie d'Oswald

Il apparaît qu'un km de VAL coûte 3,5 fois plus cher qu'un km de Tram ! Même si, comme il avait été promis, le ticket payé par les usagers et le "versement transport" payé par les entreprises n'auraient pas trop augmenté, la ville et la CUS se seraient fortement endettées... Autant d'argent qui n'aurait pas été disponible pour d'autres réalisations.

UNE OCCASION UNIQUE DE CHANGER LA VILLE

La construction d'un Tram, c'est l'occasion rêvée de repenser l'aménagement des quartiers traversés. Aujourd'hui, la voiture a accaparé l'essentiel de l'espace urbain. Les enfants, les personnes âgées, les piétons, les cyclistes se sentent en insécurité. Ils sont trop souvent les victimes d'une circulation automobile anarchique.

Un raisonnement fréquent consiste à dire : un Tram en site propre prendra beaucoup de place aux voitures et les empêchera d'aller partout et notamment au centre-ville.

En fait, comme tout mode de transport en commun, le Tram économise de la place. Un Tram plein de voyageurs remplace 177 voitures a-t-il été rappelé récemment. Même si en tenant compte de l'emprise du site propre, la place libérée reste importante. Elle peut servir à donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et bien sûr aussi aux automobilistes qui souhaitent néanmoins circuler en voiture pour diverses raisons. Développer les transports en commun, c'est faciliter les déplacements de tous.

Ainsi, les commerces du centre-ville et des faubourgs seront plus facilement accessibles et en profiteront. Ce n'est pas une opinion ; c'est effectivement ce qui s'est passé dans toutes les villes qui ont récemment construit un tramway (Nantes, Grenoble...).

On pourrait, par exemple, distinguer 3 types de rues :

- des rues pour le transit des voitures, avec des pistes cyclables sur les côtés,
- des rues où les voitures sont tolérées pour accéder à vitesse réduite aux immeubles et aux commerces,
- des rues exclusivement réservées aux piétons et aux cyclistes...

Comme dans beaucoup de pays, la vitesse doit être limitée à 50 km/h sur toute l'agglomération.

Bien sûr, les habitants et les usagers de chaque quartier doivent être consultés. S'ils n'ont certes pas toujours une connaissance précise des solutions techniques possibles, ils savent néanmoins exprimer, mieux que n'importe quel technicien ou élu, les problèmes et les besoins qui sont les leurs, pourvu que l'on veuille et sache les écouter. Toutes les bonnes idées doivent être bien-venues.

Pour nous, collectif d'associations, le Tram est une occasion unique d'humaniser la ville, d'améliorer non seulement les déplacements de tous, mais aussi la qualité de la vie des habitants de la CUS et de ceux qui y travaillent. Il ne faut pas passer à côté de cette chance historique.

B. IRRMANN



POUR QUAND LE TRAM A LA ROBERTSAU ?

JE TROUVE QUE C'EST UNE TRÈS BONNE IDÉE D'AVOIR TRANSFORMÉ LES ANCIENS BAINS MUNICIPAUX EN BIBLIOTHEQUE !

AH BON, JE CROYAIS POUVANT QUE TU N'AIMAIS PAS LA LECTURE

C'EST VRAI, MAIS J'AIME ENCORE MOINS ME LAVER...



CHARLE 89

FONT PARTIE DU COLLECTIF TRANSPORT

ADEM-Verte (Association de Défense de l'Environnement de la Montagne-Verte),

AGATE-Neuhof

AFRPN (Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature),

ARAN (Association des Résidents et Amis de Neudorf),

CACTUS (Comité d'Action et de Concertation sur les Transports Urbains à Strasbourg),

CADR (Comité d'Action des Deux-Roues),

CARDEK (Comité d'Action pour la Réhabilitation sociale de la Krutenau),

Fédération des Locataires du Bas-Rhin,

FLEMME (Front Ludique d'Emulation de la place Mathias Mérian et Environs),

GRIM (Groupe de Recherches et d'Informations Municipales),

URNE (Union des Résidents de Neudorf pour l'Environnement),

Vie Nouvelle,

... ..

Et bien-sûr l'ADIR (Association de Défense des Intérêts de la Robertsau)



Établissements B. PFISTER & Cie
Rue de l'Industrie - Z.I.
67720 HOERDT - Tél. 88.68.18.00 - Télex 880.662

Boulangerie - Pâtisserie de l'Orangerie

12, Rue d'Arras
Quartier des XV (angle Rue de l'Yser)
67000 Strasbourg - Tél. 88.61.77.02
40, rue du Chevalier Robert
67000 Robertsau - Tél. 88 31 19 09



BOULANGERIE-PÂTISSERIE MULLER Joseph

40, rue de l'Yser - ROBERTSAU
Tél. 88 31 08 44
vous propose ses spécialités
Toutes les Mousses aux Fruits
Glaces etc...
Commandes pour BANQUET - MARIAGE

Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR
● FABRICATION SOMMIERS
toutes mesures
● REFECTION MATELAS
vente matelas toutes marques
● MEUBLES REMBOURSES
● RIDEAUX
67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 88.31.09.53

Toutou et Gros Minet

— Toilage —
Accessoires - Alimentation
Manteaux
Articles oiseaux - rongeurs etc...
23, rue Boecklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.41.99.01



Installations SANITAIRES
PLOMBERIE
CANALISATIONS
ZINGUERIE
COUVERTURES

TOUS TRAVAUX DE TOITURES / ISOLATIONS

Établissements **WERNERT F.**

76a, RUE DES JARDINIERS
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU / TÉLÉPHONE 88 31 03 20

LA RUE KEMPF - QUEL KAMPF !

Qu'il est long, qu'il est long le chemin de « LA RUE KEMPF » « D'KEMPFE GASS » 970 mètres exactement. Pour aménager ce petit kilomètre de rue, il a fallu 2 ans 1/2 et ce n'est toujours pas terminé !...

Est-ce possible ? Est-ce normal ? Est-ce un problème d'organisation un problème de coordination, de moyens, de compétence ?

Nous nous posons ces questions depuis un bon moment et nous n'avons pas trouvé jusqu'à ce jour, la personne qui a pu donner une réponse satisfaisante. Existe-il quelqu'un pour nous éclairer à ce sujet ?

A ce rythme d'avancement des travaux et avec une complexité bien plus grande, l'installation de la première rame du « tramway » serait terminée dans les années 2.050 pour la Robertsau !...

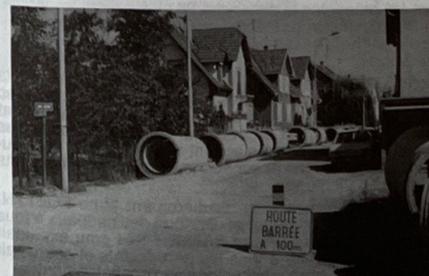
Les travaux ont débuté le 4 mai 1987 par la pose du collecteur, près du Stade Pourtalès. Deux mois avant cette date, de gros tuyaux en ciment, de diamètre 1,10 m, ont été stockés dans la rue Kempf.

A partir de là les ennuis pour les riverains et passants ont commencé, tels que :

- Problèmes d'accès à la propriété
- Rue défoncée, flaques d'eau, donc chaussures et vêtements souillés et abîmés.
- Cailloux projetés dans les vitres des maisons, des carrosseries et pare-brises etc...
- Amortisseurs des voitures usés rapidement, par suite des nombreux nids de poules.
- Détours à emprunter pendant ces longs mois, à cause de l'inaccessibilité de la rue Kempf, donc augmentation de consommation de carburant.
- Dépôt considérable de poussière, par temps sec, sur les façades des maisons.
- Poussière également à l'intérieur des maisons voire dans les armoires, sur la vaisselle, les habits, jusqu'au brûleur des chaudières, encrassé par l'appel d'air véhiculé de la poussière.
- Poussière agressive pour toutes personnes atteintes de troubles respiratoires, et même pour les autres.
- Nuisances par le bruit des engins, camions, compresseurs (nuit et jour) provoquant des vibrations à l'intérieur des habitations.
- Fréquentes, et surtout imprévues, coupures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, etc...
- Va et vient répétés de ces différents services, à l'intérieur des maisons.

Les riverains de cette rue n'ont été prévenus ni de la date du début des travaux, ni de leurs durées, ni de leurs difficultés, ni de l'obligation à la participation financière, tel que :

- branchement à l'égout
- aménagement des trottoirs, droits des riverains etc...
- « C'est d'utilité publique », nous a-t-on répondu !...
- Que va nous apporter cette merveilleuse nouvelle rue ?
- Des charges plus importantes ?
- Des constructions démesurées, qui ne s'inscrivent pas dans la continuité d'un ensemble bâti



Rue Kempf en novembre 1989



Rue Kempf en mai 1987

- De nouvelles opérations immobilières, en deuxième ligne
- Des odeurs désagréables, provenant des bouches d'égout !...
- Un trafic plus intense et plus rapide puisque cette rue est empruntée :
 - pour l'accès au stade Pourtalès, par les enfants des écoles, les joueurs pour les entraînements des mercredis après-midi et des soirs, les spectateurs des rencontres sportives
 - par les automobilistes empruntant le chemin du Grand Belzworth et la rue Kempf afin d'éviter les feux rouges de la route de la Wantzenau.

Des aménagements spécifiques, bien réfléchis au préalable auraient pu éviter certains inconvénients. Pour cela, les décideurs devraient consulter les habitants de la Robertsau, surtout les riverains avant d'aménager les anciennes rues.

Une rue, une route, un chemin peuvent avoir des aspects et finitions bien différents :

- Ils ne doivent pas forcément ressembler à toutes les autres rues du centre ville.
- Pour réduire la vitesse, on pourrait prévoir des diversifications dans la finition de la rue ; par exemple :
 - des passages en pavés, avant les croisements ou les passages dangereux, qui rendraient le conducteur attentif, (et non pas des gendarmes couchés comme dans la rue des Jardiniers).
 - des étranglements de rue, en construisant des avancées de trottoirs, plantés d'arbres avec la mise en place d'un banc et laissant le passage en priorité à un seul véhicule (système de fléchage)
 - garder le pont en souvenir de notre ex-canal des Français qui ferait un étranglement naturel
 - des ronds-points aux croisements de rues

Pour agréer l'aspect de la rue et garantir le cachet spécifique type « Lâuch » on aurait pu dans le cas de la rue Kempf :

- Aménager une placette à l'entrée de la rue Kempf, près de la rue Mélanie (sur l'ancien tracé de rue)
- Changer de revêtement sur les trottoirs pour rompre la monotonie
 - pavés autobloquants
 - concassé de carrière
 - pavés granit ou grès, en périphérie d'arbres
- Changement des bordures de trottoir et caniveau :
 - caniveau central
 - bordures hautes ou basses
 - etc...

Pour éviter de refaire les mêmes erreurs, il serait sage de faire au préalable une information et une concertation avec les associations de quartier, les riverains et les personnes directement concernées avant la conception, la planification et la réalisation des autres aménagements de rues et ruelles de notre faubourg.

Norbert BASCH

RENCONTRE POLONAISE A LA ROBERTSAU

A L'OCCASION DU 10^e ANNIVERSAIRE DE L'ACAR

Cette « Rencontre Polonaise » avec le groupe folklorique « SZAMOTULY » de la région de POZNAN a créé l'évènement et une animation culturelle originale et chaleureuse à la Robertsau ces dernières semaines de 1989.

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de la Robertsau avec son dynamique Président Pierre BARDET à l'occasion du 10^e anniversaire de l'ACAR et l'Atelier de danses populaires « WIOSNA », cette quinzaine culturelle polonaise prévue et préparée depuis quelques mois a coïncidé par hasard avec les évènements historiques de ces dernières semaines en Pologne et dans les pays de l'Est.

Le coup d'envoi de ces diverses manifestations culturelles dans les salons du Château Pourtalès a été très réussi et a été placé sous le signe de l'Europe.

Mme Catherine LALUMIERE, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, était venue accompagner Mme Catherine TRAUTMANN, Maire de Strasbourg, pour cet évènement à la ROBERTSAU.

Mme le Maire a félicité et encouragé le Président P. BARDET pour son initiative originale et généreuse qui rejoint les objectifs de Strasbourg, capitale de l'Europe, ville d'ouverture et d'accueil. Des rencontres internationales par l'intermédiaire de groupes folkloriques et de manifestations culturelles ne peuvent que favoriser le développement de bonnes relations et la solidarité entre les peuples et la promotion de Strasbourg capitale d'Europe.

Mme le Maire a rappelé que les couleurs de la Pologne et de Strasbourg étaient les mêmes : le rouge et le blanc et que de nombreux Polonais vivaient dans notre région depuis des décennies et que de multiples liens d'amitié jalonnaient notre histoire.

Le Consul Général de la Pologne a souhaité que les liens entre nos 2 pays puissent encore s'améliorer par de telles rencontres entre les 2 peuples.

Mme LALUMIERE a relevé l'heureuse coïncidence de cette rencontre avec les évènements politiques et rappelé que la Pologne avait signé il y a quelques jours la Convention Européenne de la Culture. Elle souhaitait que cette rencontre polonaise soit pleinement réussie et que les Strasbourgeois participent à la mission européenne de la Robertsau.

CONCERTS - EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

Les Robertsauviens ont vécu pendant 15 jours à l'heure polonaise. Le programme composé de concerts, danses, expositions et animations mis au point par l'ACAR et la jeune association « WIOSNA » a été un joli coup d'éclat et une grande réussite. Le Président Pierre BARDET et son équipe ont bien fait les choses, de l'accueil du groupe folklorique de SZAMOTULY jusqu'au bouquet final du dimanche 3 décembre.

La cérémonie d'accueil des 40 danseurs, chanteurs, musiciens et artisans du groupe a tout de suite donné le ton et l'ambiance chaleureuse de cette rencontre avec un discours en polonais du Président BARDET qui a mis tout son cœur et son dynamisme dans cette rencontre.

Les Polonais ont été accueillis dans des familles Robertsauviennes qui ont ainsi pu prendre conscience des problèmes de la Pologne mais surtout apprécier la chaleur et la richesse culturelle de ce peuple. Malgré quelques difficultés de langue le courant de la sympathie et la générosité du cœur a bien passé entre les personnes et des liens d'amitié se sont noués en quelques jours. Cela était bien visible lors de leur départ ; certains n'ont pu retenir leur émotion.

UN CONCERT CLASSIQUE POUR FLUTE ET PIANO
a ouvert les festivités le mercredi 22 novembre à l'Eglise Catholique avec au programme du CHOPIN bien sûr, mais aussi des œuvres de DEBUSSY, RAVEL, ROUSSEL interprétées par Christine WAGNER au piano et Christiane SCHEIBEL à la flûte.

UN CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE POLONAISE
le mercredi 29 novembre à l'Eglise Protestante avec Marek TOROPOWSKI au clavecin, et M. Madeleine KOEBELE.



Inauguration de la rencontre polonaise par Mme Catherine TRAUTMANN maire de Strasbourg, Mme Catherine LALUMIERE secrétaire général du Conseil de l'Europe et M. Pierre BARDET Président de l'ACAR.

UNE CONFERENCE SUR L'ART ET LES TRADITIONS POPULAIRES POLONAISES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
au Foyer St Louis le lundi 27 avec Mme Janina FOLTYN, chorégraphe du groupe SZAMOTULY et M. SZCZYPANSKI, Conservateur du Musée d'art populaire de SZAMOTULY.

UNE EXPOSITION ARTISANALE DES FAMEUSES CRECHES DE CRACOVIE

ainsi que des animations artisanales avec la présence de 3 artistes populaires polonais spécialistes du découpage de papier, de la sculptures sur bois et de la broderie ont eu lieu à la Bibliothèque, dans la salle du Coq Blanc.

UNE EXPOSITION DE PEINTURES ET D'AQUARELLES AU CHATEAU POURTALES

nous ont permis d'apprécier les œuvres d'artistes polonais.

UNE EXPOSITION DE LIVRES POLONAIS

à la Bibliothèque de la Robertsau, en particulier des illustrations de livres d'enfants.

QUATRE EXPOSITIONS DE PHOTOS

à la FNAC et dans différentes salles de la Robertsau ainsi que chez les commerçants ont permis de voir certains aspects de la Pologne :

- les costumes populaires
- les paysages polonais
- les œuvres d'artistes polonais
- la variété du folklore et de la culture.

TROIS SPECTACLES DE FOLKLORE POLONAIS AVEC L'ENSEMBLE « SZAMOTULY »

ont été présentés le dimanche 26 au Pavillon Joséphine, le 30 novembre au Centre culturel de la Cité de l'III et le dimanche 3 décembre c'était le bouquet final au Centre sportif.

Les 36 danseurs nous ont présenté 2 heures de chants et de danses de différentes régions de la Pologne avec plus de 100 costumes. Le final était particulièrement réussi et les adieux émouvants. Dans les tribunes des centaines de personnes agitant des mouchoirs aux couleurs de la Pologne et sur scène les danseurs des petits drapeaux tricolores.

Après avoir remercié particulièrement Mme FOLTYN, responsable du groupe, et distribué des cadeaux à tous ses amis polonais, Pierre BARDET très ému exprimait sa reconnaissance à tous les participants et souhaitait une nouvelle rencontre polonaise prochainement.

E. HERRMANN



Accueil du groupe au Centre sportif avec un discours en polonais de M. BARDET et la réponse du maire de SZAMOTULY.



Après le spectacle à la Tour Schwab de la Cité de l'III la CMDP a offert le verre de l'amitié et des cadeaux aux danseurs dans une ambiance chaleureuse.



Cérémonie d'adieu au Centre sportif le dimanche 3 décembre. Les danseurs agitent des drapeaux tricolores et la salle répond avec les couleurs de la Pologne. C'était émouvant !



Première danse du groupe SZAMOTULY devant la Bibliothèque de la Robertsau en présence de Mme FORRER Adjointe au Maire et M. GIRARD Président des commerçants du Bas-Rhin.



Musique et danses polonaises dans les rues de la Robertsau le samedi 25 novembre. Ambiance sympathique.



Les danseuses et les danseurs partent les bras chargés de cadeaux offerts par les commerçants et artisans de la Robertsau.



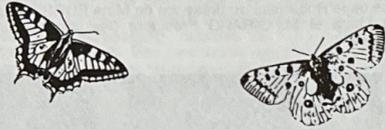
ATELIER

NORBERT
BASCH

Architecte
Urbaniste

31 rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
☎ 88 31 06 45

La Farfalla



Restaurant-Pizzeria

29 rue Boecklin 67000 STRASBOURG ROBERTSAU ☎ 88 31 11 04

Pompes Funèbres ACKER

10, QUAI DES PÊCHEURS - STRASBOURG
Tél. 88 35 42 34

83, RUE BCKELIN - ROBERTSAU
Tél. 88 31 52 02

Permanence 24 h sur 24 au 88 35 42 34

BREVI

— COMBUSTIBLES —

16, rue du Docteur François
STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 31 08 63



Société Strasbourgeoise
de Combustibles

Locataire gérant



Coiffure
Jacqueline

Soins du cheveux •
Coupes classiques et modernes •
Brushing •

4, rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 14 78



CORDONNERIE
CLAUDE

3, rue du Chevalier Robert
Strasbourg-Robertsau

Travail artisanal
Réparations tous genres



◆ SERRURERIE
FORGE
MENUISERIE
ALUMINIUM
ERNEST HANSSEN

80, route de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
☎ 88.31.16.15

SOCIÉTÉ
E.T.B
technobois

ETUDES TECHNIQUES BOIS ET BATIMENTS
TOLERIE INDUSTRIELLE - FABRICANT
INSTALLATEUR CHAUFFAGE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR - ASPIRATION
FILTRATION - SECHAGE

15, rue de l'Angle - B.P. 27 - 67015 STRASBOURG CEDEX - Tél. 88.31.47.87

Charles ROTH

TAPISSIER-DÉCORATEUR

46, rue des Maraîchers
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. Atelier 88 31 43 80
Bureau 88 31 44 21



CINÉ-CLUB DU CENTRE SOCIO-CULTUREL
C'est parti...

Ça y est, après moult tractations et maintes péripéties le Ciné Club "La Bobine" a démarré. La 1^{ère} projection a eu lieu le 15 novembre dans la salle du coq blanc; public restreint mais ambiance chaleureuse pour le film de Fellini "Juliette des Esprits". A l'ère du "Tous devant la télé et à chacun son magnétoscope" il peut paraître un peu hasardeux de se lancer dans cette aventure. C'est, qu'au delà d'un simple ciné club, l'ambition serait de créer un lieu où les gens peuvent échanger leur point de vue sur le cinéma, sur la vie.

PROCHAINES SÉANCES

Vendredi 15 décembre : « Le Pèlerin » de Chaplin et « Quai des Orfèvres » de Clouzot

Mercredi 10 janvier : « L'Eternel Retour » de Jean Delannoy

Mercredi 21 février : « L'In vraisemblable Vérité » de Fritz Lang

Mercredi 21 mars : « Les Vacances de Mr. Hulot » de Jacques Tati

20 H 15 : SALLE DU COQ BLANC 9 RUE MELANIE

Participation aux frais : 15 F
Collation - Débat après la projection

Centre Socio-Culturel
Robertsau Cité de l'III

Les travaux du Centre socio-culturel ont pris quelque retard... mais il ne s'agit maintenant que d'une question de semaines. En effet, le premier coup de pioche devrait être donné courant DÉCEMBRE 89 ou tout début JANVIER 90

En attendant, le centre socio-culturel continue de fonctionner au sein des locaux scolaires de la Niederau et développe en fonction de ses moyens les activités sur le quartier.

La rentrée scolaire 89 a vu l'élargissement de certains secteurs et la mise en place de nouvelles activités.

Comme par le passé, les enfants de 5 à 12 ans pourront, les mercredis, dans le cadre du Centre de Loisirs sans hébergement participer à des activités variées et adaptées encadrés par des animateurs formés. Ce secteur a connu en 1989 un essor, aussi bien le Mercredi que pendant les vacances de Noël et les autres vacances scolaires.

Un ATELIER DE THÉÂTRE a été mis en place, ainsi qu'un RELAIS THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG permettant ainsi à tous ceux qui le désirent, de bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles, de participer à des rencontres avec des metteurs en scène et des acteurs, de visiter les ateliers de fabrication des décors, en fait, de découvrir tous les aspects de cet art complet.

Une activité CIRQUE a également vue le jour et propose aux enfants de 5 à 12 ans d'apprendre à jongler avec des balles... et les mots, à évoluer sur des cycles à une roue... à faire sortir des lapins de leur chapeau... et bien d'autres choses encore.

Les mini-schools anglais et allemands ainsi que d'autres activités ont connu une progression du nombre de participants.

De plus, à partir de l'antenne permanente située dans la Tour SCHWAB, des activités ont été organisées pour les enfants, les jeunes et les adultes de la Cité de l'III.

Outre, celles proposées régulièrement, une animation après la classe, centre aéré, animations régulières diverses, une dizaine de jeunes sont partis quelques jours à PARIS pendant les vacances de la Toussaint accompagnés par deux permanentes du Centre.

Ce voyage préparé et organisé avec eux a été un temps fort pour la vie de ce groupe et donnera lieu à un montage diapos et une présentation de leurs activités durant leur séjour.

Sur ces deux secteurs d'intervention, le Centre est au Service des habitants du quartier et tentera dans la mesure de ses moyens de répondre à leurs attentes.

La construction du nouveau bâtiment - rue du Dr. François - sera une occasion à saisir pour renforcer la concertation avec les associations du quartier.

Jacques MEIGNIN
Directeur

Joyeux Noël

et

Bonne Année



1990

Nouveau à la Robertsau
Boulangerie - Pâtisserie
«AUX DELICES A L'ANCIENNE»

Pascal DISTELZWEY

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
 Tél. 88.31.02.06

MWOLFF
TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS - CONDUITES ET CANALISATIONS
 TOUS TRAVAUX DE PAVAGES - DÉMÉNAGEMENTS
 EXTÉRIEURS - LOCATION DE MATÉRIEL

6, rue de l'Uranium - Z.I. HOENHEIM
 B.P. N° 46 - 67800 BISCHHEIM
 Tél. : 88.62.01.01
 Tél. mobile : (16) 88.21.10.91

TOUS LES
SERVICES BANCAIRES



LE LIVRET A EN PLUS!

L'AMI FINANCIER
 Caisse d'Épargne de Strasbourg



ORTHOPÉDISTE — BANDAGISTE

André BERNDT

Orthopédiste-Bandagiste Agrégé

Fabrication grand appareillage

- Prothèses - orthèses - corsets orthopédiques
- Releveurs de pieds - attelles diverses
- Semelles orthopédiques
- Colliers cervicaux - etc...
- Corsets de maintien
- Bas à varices

Rue Reisseisen (derrière Parking Gro)
 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 41 96 77
 Privé : 88 31 53 81

NOUVEAU A LA ROBERTSAU

INSTITUT DE BEAUTÉ

— FRANCE CAROLINE —

6, rue Charles de Foucauld / Tél. 88 41 96 44

- Soins spécifiques visage et corps
- Epilation avec cire à usage unique
- Maquillage de jour et de fête
- Manucure et beauté des pieds
- Bronzage en toute sécurité option haute pression visage

(Pour tout soin du visage, à l'occasion des fêtes, un coffret d'ampoules « coup d'éclat » vous sera offert gracieusement sur présentation de cette annonce).

Dans la limite des stocks disponibles.



POUR SIGNER
VOTRE STYLE

Vous pouvez céder à tous vos caprices d'or grâce à la formule "CREDIT PLAISIR" et habiller vos rêves d'élégance en toute liberté avec "L'ASSURANCE BIJOUX PLAISIR"



chez votre Bijoutier ●CITIZEN

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Claude KAMPER - gérant

81, rue Boecklin

67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Tél. 88 31 03 39

CITE DE L'ILL-STRASBOURG

LES LOCATAIRES S'ADRESSENT AU DIRECTEUR DE L'HABITATION MODERNE

Compte tenu des nombreux problèmes auxquels se voient confrontés les locataires de l'H.M., une délégation composée d'une cinquantaine de membres de l'ALCI s'est présentée au siège de l'Habitation Moderne demandant audience au Directeur M. ADE. Le bureau de l'ALCI a été reçu. Il a expliqué sa démarche, ses préoccupations et a remis à M. ADE le courrier rédigé par le comité de l'association ci-dessous.

Monsieur le Directeur-Gérant

Lors de votre prise de fonction à l'Habitation Moderne, nous avons cru reconnaître en vous une personnalité ouverte au dialogue et à la concertation. Les choses bougeaient et nous pensions, dans le bon sens.

L'illusion n'a pas fait long feu. Vos refus de concertation sur les problèmes de fond, vos prises de décisions unilatérales et autoritaires (exit - « j'ai décidé »), votre façon technocratique d'aborder les problèmes, nous obligent aujourd'hui à vous dire :

« dans les cubes de béton et de briques que vous gérez, il y a des locataires, des hommes, des femmes, des enfants, qui sont loin d'être dans une situation privilégiée et aussi une association de locataires qui représente leurs intérêts »

Association responsable et prête, comme elle l'a toujours été, à jouer « carte sur table », à partir du moment où vous admettez, dans votre vocabulaire, le mot concertation.

Dans l'immédiat, nous vous demandons Monsieur le Directeur-Gérant

- 1° de surseoir à la mise en vigueur des nouveaux baux pour les logements non conventionnés,

- 2° de surseoir à l'augmentation (+ 50 à 60%) des loyers des garages,

- 3° d'engager rapidement une négociation sur ces deux problèmes urgents.

Pour ce qui est de l'avenir, et quels que soient les problèmes (travaux - rénovation, grille de vétusté, etc...) nous n'accepterons plus d'être mis devant les faits accomplis.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence les conséquences de l'incohérence de vos rapports avec la Municipalité de la Ville de Strasbourg.

Nous souhaitons que rapidement ces rapports soient clarifiés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur-Gérant, nos salutations respectueuses.

Le Comité de l'A.L.C.I.

Devant le refus obstiné de discuter des problèmes concrets soulevés par les représentants des locataires, il a fallu à ces derniers faire entrer l'ensemble de la délégation. Le ton a monté mais cela n'a pas servi. A retenir, sa colère mal contenue à la lecture du passage traitant des rapports Habitation Moderne et Municipalité. Selon ses dires, M. ADE applique strictement la loi en vigueur (Méhaignerie modifiée). Si, il prévoit une rencontre le 29 novembre avec le conseil des résidents à la cité de l'Ill, c'est tout !

Ce dernier s'est réuni le 27 octobre et a pris les décisions appropriées à la situation. Affaire à suivre !

R. JEANVOINE

MILLE ET UN " TUYAUX SOCIAUX " AVEC L'UNIAT...

Que vous soyez retraité, préretraité, veuve, invalide, accidenté du travail, assuré social quel que soit votre âge et votre régime, l'UNIAT vous regroupe, vous informe, vous conseille et vous défend en toute question sociale. Elle peut vous donner mille et un " tuyaux sociaux " qui peuvent vous être très utiles. Par exemple :

Impôt locaux, vignette automobile, cotisation sociale
 Tout ce qu'il faut savoir pour ne pas payer trop !

L'automne est la saison de toutes les factures : taxe d'habitation, taxe foncière, vignette automobile, plus une nouvelle cotisation sociale qui vient d'être instaurée pour les retraités relevant du régime local maladie. L'UNIAT tient à informer les invalides, accidentés du travail, retraités, veuves qu'ils peuvent, sous réserve de remplir certaines conditions, être exonérés de certains de ces paiements. De plus, de nouvelles dispositions du trésor public affectent la taxe d'habitation. Pour tous renseignements, conseils, aide et assistance administrative, l'UNIAT se tient à la disposition des intéressés, durant ses prochaines permanences.

Il est conseillé de se munir de tous les documents, titres de rente, etc. en rapport avec l'affaire.

Adressez-vous au siège de votre section de la Robertsau
 Monsieur FELIX R. 42, rue de l'Ill - Tél. 88 31 14 91

UNIAT — ROBERTSAU

Chers amis, réservez vous les dates suivantes :

- 17 février — sortie carnavalesque
 - 4 mars — sortie " Carpes frites "
 - 7 avril — sortie " Café "
 - 5 mai — journée " Portes ouvertes "
 - 2 septembre — sortie annuelle
 - 13 octobre — assemblée générale
 - 8 décembre — fête de Noël
- Le foyer 18, rue de la Doller est ouvert tous les lundis, mardis, mercredis de 13 à 17 h.

VOYAGE DE 12 JOURS AU TIROL
(STRAD — TARRENZ)
du 02 au 13 JUILLET 1990

Prix par personne : 2900 Frs.

Ce prix est basé pour un groupe de 30 personnes comprenant :

- voyage en autocar aller-retour
- pension complète à l'Hotel en chambre double à partir du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- 4 sorties en autocar
- 1 soirée tyrolienne
- assurance " EUROP ASSISTANCE "

Les inscriptions à partir de ce jour jusqu'au 15 avril chez Monsieur R. FELIX 42, rue de l'Ill STRASBOURG — ROBERTSAU Tél. 88 31 14 91

FÊTE DE NOËL CLUB DES AMIS RETRAITÉS DE LA ROBERTSAU

C'est devant une salle comble au Centre de Loisirs de la Robertsau, que s'est déroulée, le 3 décembre dernier, la Fête de Noël du Club des Amis Retraités de la Robertsau.

Après avoir applaudi successivement la Chorale de la Cité de l'III, les Majorettes de la Robertsau, le jeune Sébastien KAUFMANN du Vélo-Touring-Club de la Robertsau et le Groupe folklorique « Les Rouzmarins », qui ont su nous démontrer tout leur talent, une grande tombola animait cette après-midi récréative, en présence de Monsieur le Député Jean OEHLER, Monsieur l'Adjoint au Maire Jean QUINTILIANI, Mesdames Huguette MALBOS conseillère municipale responsable des groupes de Personnes âgées, Madeleine BACH-GENIE et Catherine GENG conseillères municipales et de nombreux présidents et présidentes d'association. Nous remercions également les commerçants et artisans de la Robertsau qui nous ont aidé pour agrémenter notre tombola, ainsi que les nombreux amis du club.

Ce fut une fête couronnée de succès et le Président a donné rendez-vous à toute l'assistance pour l'année prochaine.

Les résultats des numéros gagnants « Don de soutien au club » vendus lors de la semaine des personnes âgées au Palais des Fêtes sont les suivants :
980 - 1952 - 715 - 1130 - 1614.

Les lots sont à retirer avant le 31.12.1989 - Téléphone : 88.31.18.97 de préférence le matin.



Le groupe folklorique « LES ROUZMARINS » ont animé la Fête de Noël.

UT AURORA

L'intérieur rénové de la Maison de vacances est conforme maintenant. Cela aura coûté cher. De nombreuses familles et groupes y ont séjourné en 1989. Les travaux d'isolation extérieur sont en cours, restent ceux concernant le Hall de Jeu. Là aussi il faudra trouver de l'argent.

Pas de fête montagnarde cette année. L'inauguration des lieux est prévue pour le printemps prochain.

On dit, et cela est vrai, que le bénévolat se fait rare, nous l'avons et nous nous en réjouissons, mais le matériel, il faut bien l'acheter, alors ! La CAF y contribue, le Conseil Général 67 également, la ville de Strasbourg a aidé. Le Conseil Général 68, la demande de subvention est en attente.

Problèmes difficiles à résoudre, ceci d'autant plus que le budget Jeunesse et Sports, en baisse cette année une fois de plus, risque de devenir plus maigre encore l'an prochain.

En fait on est loin de 1% demandé depuis des années par la F.S.G.T. pour le budget Jeunesse et Sports. C'est vrai que jamais rien ne tombe du ciel !...

R.J.

UNE HALTE-GARDERIE A LA ROBERTSAU

Ouverte depuis septembre 89 par l'association de gestion des équipements sociaux (16, rue Martin Bucer), la halte-garderie s'est installée au 84, rue Boecklin, dans les anciens locaux de l'annexe de l'école primaire, entièrement retransformés pour la circonstance.

Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans et fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h45 à 18h.

Les renseignements peuvent être obtenus sur place ou en téléphonant au 88 41 87 16

NOUVEAU A LA ROBERTSAU !

OUVERTURE

d'un CENTRE MEDICO-SOCIAL
et d'une ANTENNE ADMINISTRATIVE
1, rue du Parc - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 04 76

Antenne Etat Civil :

Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

1) possibilité de faire établir vos fiches familiales ou individuelles d'Etat Civil.

2) passer commande pour les extraits : de naissance - mariage - décès.

Antenne pour les cartes 3^e âge

Dépôt des demandes pour le renouvellement ou pour une demande de carte de circulation gratuite pour les personnes âgées ainsi que pour les personnes infirmes ou handicapées physiques - invalides de guerre - pour les veuves et veufs de plus de 60 ans. (C.T.S.)

Permanences des assistantes sociales :

Mardi de 13 h 30 à 16 h 30.
Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Permanences puéricultrice :

Mardi de 8 h 30 à 9 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 9 h 30

Consultation nourrissons :

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h 00 à 16 h

Permanences C.P.A.M. :

Lundi de 8 h 30 à 11 h 30
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

Permanences du centre d'Accueil et de soins :

Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

Fleurs
Issler



STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 88 31 05 09

Des fleurs
dans le monde entier
par Interflora

TOUTE DÉCORATION FLORALE



Tél. 88.66.16.82

Mme
Marcelle MORITZ
Corsetière Agréée (se rend à domicile)
Spécialiste en sur Mesure
Gaines - Combinés - Soutien-Gorge
Corsets - Prothèses Mammaires
Ceintures Médicales

31, rue de Verdun
GEISPOLSCHEIM-GARE
67400

CHARBONS - BOIS - MAZOUT
POELES et CUVES a MAZOUT

MAECHLING
anc. HANSMAENNEL

33, rue des Jardiniers
Tél. 88.31.10.50

67000 STRASBOURG - ROBERTSAU

PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU

- * Soins du visage et du corps
- * Bronzarium
- * Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Boecklin - Tél. 88 41 87 98

SUR RENDEZ-VOUS

CHARLY FRANTZ

PAYSAGISTE

21, rue Jeanne-d'Arc
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88 31 15 46



Etablissement horticole

René SOMMER

40 chemin du Beulenwoerth 67000 STRASBOURG

Téléphone 88 31 15 38

Toutes Décorations Florales
et mortuaires
Plantes vertes et Bouquets
Fleurissement et
Entretien de Tombes
Plantes à Massifs et Balcons



Dany H.

48, rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
- 88 41 92 19

Pour vous Madame :

- PRÊT A PORTER - PULL
- LINGERIE
- RAYON MERCERIE

Pour vous Monsieur :

- VESTE - PANTALON - CHEMISERIE
- PULL ET SOUS VÊTEMENT

Depuis 1978, pour le plaisir de vos yeux :

OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin - Téléphone : 88.31.37.59
(à côté de la Station MOBIL / en face du monument)



Distributeur :

Christian Dior

Silhouette
Guy Laroche -

Larvin

VUARNET

Ray-Ban

mikli

CAZAL



Lentilles
de contact
sur
prescription
médicale

Type UBZ 6 à partir de 199 F



TRANSMISSION FLORALE
FRANCE ET ÉTRANGER

étamine

83, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 88.31.10.21

Ouvert de 8 H 30 à 12 H 15 et de 14 H à 19 H
Dimanche de 10 H à 12 H 30

cadeaux



Deetjen

couverts orfèvrerie

Chez tous les spécialistes

Service Après-Vente

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉPARATION
Chauffe-eau - Chauffe baign - Chaudière à gaz
VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES

**Chaffoteaux
et Maury**



80, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Tél. 88.31.16.52

PREMIER SERVICE DE MAINTENANCE DE FRANCE

PIZZA SARDA



RESTAURANT - PIZZERIA
88.31.47.96

STRASBOURG-ROBERTSAU
94, rue Boecklin

Heures d'ouverture : de 11 45 à 13 45 et
de 18 30 à 23 h
Dimanche : de 18 30 à 22 h
Jour de repos : mardi

les nouvelles collections
PAPIERS PEINTS 90 !...
sont arrivées !...
Venez les découvrir

MERCURE D'OR

Décerné par le Ministre du Commerce

Variations décors

55, rue Boecklin - STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 23 30

Toutes les grandes marques présentées :

- PAPIERS PEINTS
- TISSUS MURAUX
- MOQUETTES
- Peinture HISTOR

Directeur de la publication : E. HERRMANN 7, rue I. Haffner - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Comité de rédaction : R. FELIX, E. FRIESS, E. HERRMANN, B. IRMANN, R. KELLER, F. KARCH - Imprimerie Muh-Le Roux

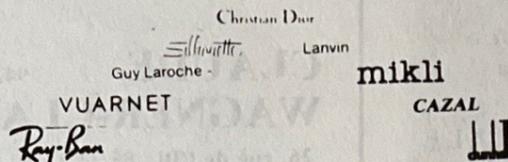
Depuis 1978, pour le plaisir de vos yeux :

OPTIQUE BOECKLIN

63, rue Boecklin - Téléphone : 88.31.37.59
(à côté de la Station MOBIL / en face du monument)



Distributeur :



Lentilles
de contact
sur
prescription
médicale

Type UBZ 6 à partir de 199 F

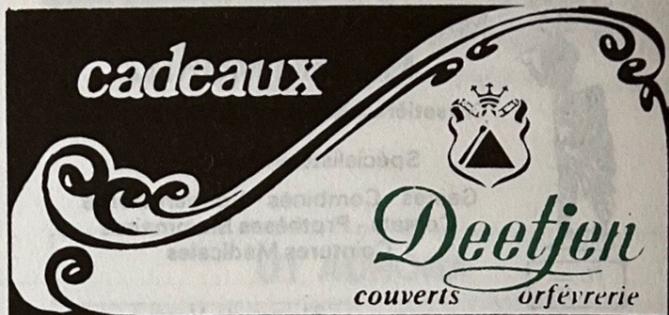


TRANSMISSION FLORALE
FRANCE ET ÉTRANGER

étamine

83, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Té. 88.31.10.21

Ouvert de 8 H 30 à 12 H 15 et de 14 H à 19 H
Dimanche de 10 H à 12 H 30



Chez tous les spécialistes

Service Après-Vente

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉPARATION
Chauffe-eau - Chauffe-bains - Chaudière à gaz
VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES

Chaffoteaux et Maury

80, rue des Jardiniers
67000 STRASBOURG ROBERTSAU
Té. 88.31.16.52

PREMIER SERVICE DE MAINTENANCE DE FRANCE

PIZZA SARDA



RESTAURANT - PIZZERIA
88.31.47.96

STRASBOURG-ROBERTSAU
94, rue Boecklin

Heures d'ouverture : de 11 45 à 13 45 et
de 18 30 à 23 h
Dimanche : de 18 30 à 22 h
Jour de repos : mardi

les nouvelles collections
PAPIERS PEINTS 90 !...
sont arrivées !...
Venez les découvrir

MERCURE D'OR

Décerné par le Ministre du Commerce

Variations décors

55, rue Boecklin - STRASBOURG-ROBERTSAU - Tél. 88 31 23 30

Toutes les grandes marques présentées :

- PAPIERS PEINTS
- TISSUS MURAUX
- MOQUETTES
- Peinture HISTOR

Directeur de la publication : E. HERRMANN 7, rue I. Haffner - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

Comité de rédaction : R. FELIX, E. FRIESS, E. HERRMANN, B. IRMANN, R. KELLER, F. KARCH - Imprimerie Muh-Le Roux